

Face à la pléthore de Plans Épargne Retraite (PER), comment le particulier peut-il s'y retrouver pour trouver « le bon » ?

Pour 66% des Français, l'impact du nouveau système de retraite sur leur propre situation n'est pas clair. Ils sont inquiets pour le montant de leur retraite et leur inquiétude est manifeste puisque près de 210 000 Plans Épargne Retraite (PER) individuels ont été souscrits depuis le 1er octobre 2019, date de lancement.

Née de la Loi Pacte, le PER a été créé pour simplifier l'offre de produits d'épargne retraite qui était jusque-là dépendante du régime de retraite complémentaire et du statut professionnel. Si le PER est présent le volet « Retraite par capitalisation » du patrimoine retraite que les Français construisent durant leur vie professionnelle, quels conseils leur donner pour trouver « le bon » parmi les nombreux qui leur sont proposés ?

Une fiscalité avantageuse mais pas que ...

A l'approche de la fin d'année de nombreux épargnants s'interrogent sur l'éventualité d'ouvrir un Plan Épargne Retraite pour réduire leur imposition. La déduction de la prime versée du revenu imposable est toujours un motif d'adhésion à un Plan d'Épargne Retraite. Plus la tranche d'imposition est élevée et plus le levier fiscal prend tout son sens. Cette lecture pendant la phase d'accumulation ne doit pas occulter l'impact de l'impôt au moment de la liquidation des droits à la retraite ; c'est certes l'un des nombreux avantages de ce placement mais il ne se limite pas à cela. Son atout principal est de prélever un complément de revenus pour la retraite.

Le Plan Épargne Retraite est une épargne longue avec un investissement progressif qui peut durer de nombreuses années ; il est essentiel de choisir un PER présentant flexibilité, souplesse et des fonctionnalités à l'épreuve du temps.

Les supports d'investissement et les modes de gestion

Pendant la phase d'épargne, l'adhésion au PER doit pouvoir avoir accès à un large choix de supports d'investissement, libellés en unités de compte (comme des fonds thématiques ou diversifiés, des actions, des obligations, des fonds immobilier), en gestion libre, en gestion sous mandat ou en gestion évolutive. Ce mode de détention des actifs et la façon dont ils vont être gérés sont déterminants pour obtenir le meilleur capital au terme.

Pouvoir passer d'un mode de gestion à un autre ou arbitrer facilement pour saisir des opportunités de marché ou s'adapter à la conjoncture du moment, c'est fondamental.

Ce n'est pas tant le nombre de supports présents dans le placement retraite qui doit être regardé mais plutôt la qualité des fonds proposés et l'évolution de leur sélection dans le temps.

Un horizon de placement long terme associé à une gestion financière en accord avec le profil investisseur de l'adhésion est gage d'une promesse tenue au terme.

Les frais sur les versements, sur les arbitrages

Si les primes minimales permettant de souscrire et d'alimenter un PER sont tenues de se situer à un niveau bas, quels sont les autres points à vérifier ?

Les frais sur versements sont de loin les plus cruciaux. L'essence même du PER étant de placer régulièrement de l'argent, si, à chaque versement, l'adhérent se voit prélever des frais, son PER est vite trop coûteux ; à coup sûr, il constitue un manque à gagner. Des arbitrages entre supports d'investissement doivent être également gratuits afin qu'ils ne soient pas un frein à l'optimisation financière.

Le PER, une pierre angulaire du patrimoine

En construisant sa stratégie patrimoniale le plus tôt possible, l'épargnant se donne les moyens de répondre au mieux à ses objectifs à court, à moyen et à plus long terme, de saisir des opportunités de marché, de s'adapter à ses besoins et à ses projets tout au long de sa vie. Dans cette stratégie, le PER doit avoir une place de choix.

Pour un patrimoine retraite gagnant, les PER sur Internet ont de multiples atouts comme les seuils d'accès bas, l'offre financière de qualité et diversifiée, les frais les plus attractifs du marché.

Mais l'atout maître pour l'adhérent sera la consultation en ligne avec une valorisation quotidienne et la possibilité d'interagir à tout moment sur son épargne. Les PER répondent parfaitement à l'essence de la Loi Pacte : simplicité, harmonisation et transparence ; ce sont des facteurs essentiels pour le particulier qui choisit son PER ; le calcul de sa rentabilité est simple : en ligne, tous les critères de choix sont transparents et moins de frais égal plus de rendement, soit un meilleur pouvoir d'achat au moment de la retraite !